



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

Institut du Sahel

Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés



Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID 19, conflits et changements climatiques – Coordination Régionale

Termes de références pour le recrutement d'un consultant individuel chargé d'élaborer un Manuel des modes de gestion communautaire des investissements productifs

Financement



Octobre 2025

1. Contexte et justification

Le CILSS s'est engagé, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, dans la mise en œuvre du Programme Conjoint Sahel en Réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C). Le programme s'inscrit dans les objectifs de résilience et de développement durable dans l'espace sahélien, notamment par le renforcement des moyens de subsistance agropastoraux et la promotion d'une gouvernance locale inclusive et efficace.

Lancé en 2021, le SD3C vise à améliorer la résilience des ménages agropastoraux et agro-sylvopastoraux face aux chocs multiples dans les zones transfrontalières du Sahel. Il couvre six pays : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad. Il est coordonné au niveau régional par le CILSS et a fait l'objet d'une revue à mi-parcours en avril 2024, qui a mis en lumière la nécessité de renforcer les mécanismes de gestion durable des investissements communautaires.

Il est financé par le Fonds international de développement agricole (FIDA), avec la collaboration d'autres partenaires techniques et financiers. Le programme met l'accent sur la sécurisation des moyens d'existence, le renforcement des services de base et la promotion d'une gouvernance territoriale inclusive. Il prévoit le financement de nombreux investissements dans le secteur rural, y compris le financement des infrastructures de production et de commercialisation des produits agrosylvopastoraux.

Historiquement, les États sahéliens, avec l'appui de leurs partenaires, ont investi dans la construction de nombreuses infrastructures socio-économiques rurales. Les premières générations de ces investissements étaient conçues de telle sorte que leur gestion et leur exploitation incombaient directement aux services techniques décentralisés des États, sous une certaine influence des autorités coutumières. Le rôle des usagers, aussi bien dans la conception que dans la gestion des infrastructures, a été très souvent marginal, voire inexistant. Quant aux modalités d'accès à ces investissements, elles ont rarement été formalisées, et la gratuité en était la règle, même lorsque ces infrastructures étaient en mesure de générer des ressources financières non négligeables.

Les crises économiques et financières que les États traversent depuis plusieurs années ont sonné le glas de ce mode de gestion en raison d'une absence d'alternatives pour financer l'entretien et l'exploitation des ouvrages. Plusieurs infrastructures étaient, de ce fait, tombées en désuétude et avaient cessé d'assurer de manière satisfaisante les services pour lesquels elles avaient été mises en place.

La montée en puissance, ces dernières années, des organisations professionnelles des acteurs des chaînes de valeur s'est accompagnée d'une forte revendication pour jouer un rôle plus important dans les processus de construction et de gestion des infrastructures économiques. Cette revendication a trouvé un écho favorable auprès des bailleurs de fonds, devenus plus regardants sur la prise en compte de la dimension pérennisation des ouvrages qu'ils financent. C'est ainsi que sont nés de nouveaux modes de construction et de gestion des infrastructures. Le concept de négociations sociales a été développé et pris une place très importante dans cette démarche du financement des investissements ruraux.

Le SD3C souhaiterait inscrire ses interventions dans le cadre de cette nouvelle dynamique de construction et gestion des infrastructures. Et pour ce faire la coordination régionale prévoit l'élaboration d'un référentiel qui balise le chemin à suivre depuis le travail d'identification des sites de réalisation des investissements, jusqu'à la mise en place des modalités de gestion et de pérennisation de chaque investissement communautaire productif. Cette démarche va être définie dans un Manuel pour l'élaboration duquel il est prévu le recrutement d'un consultant individuel.

2. Objectifs de la consultation

Objectif général :

L'objectif global de la mission du consultant est d'élaborer et mettre à la disposition des projets nationaux SD3C et d'autres initiatives similaires, un document de référence pour **la préparation, la construction et la gestion durable des investissements communautaires économiques ruraux**, contribuant à la résilience des systèmes de production et à l'amélioration des conditions de vie dans les zones d'intervention du SD3C.

Objectifs spécifiques :

- Identifier et analyser les initiatives existantes en matière de construction et de gestion des investissements communautaires productifs en milieu rural notamment agropastoral ;
- Capitaliser les bonnes pratiques et expériences réussies, en particulier celles soutenues par des projets régionaux (PRAPS, PREDIP, etc.) ;
- Définir une démarche type d'Ingénierie Sociale avant, pendant et après la mise en place des investissements productifs
- Élaborer un manuel de gestion communautaire des investissements productifs, intégrant des modalités innovantes, inclusives et durables.

3. Résultats attendus

- Une analyse approfondie des initiatives existantes est disponible : Identification des projets et mécanismes de construction et gestion des investissements productifs en milieu rural et agropastoral, avec évaluation de leur pertinence, efficacité et durabilité.
- Capitalisation des bonnes pratiques et expériences réussies a été réalisée : Synthèse structurée des enseignements tirés des projets régionaux (PRAPS, PREDIP, etc.), mettant en évidence les approches innovantes, inclusives et reproductibles pour renforcer l'impact des investissements.
- Une démarche type de négociation sociale est élaborée : Élaboration d'un protocole opérationnel clair pour la conduite d'Ingénierie Sociale avant, pendant et après la mise en œuvre des investissements productifs, favorisant l'adhésion communautaire, la prévention des conflits et la durabilité sociale.
- Un Manuel pratique de gestion communautaire est disponible : Production d'un guide opérationnel complet intégrant des modalités innovantes et inclusives, garantissant la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation durables des investissements productifs au niveau communautaire.

4. Livrables

- **Une note de cadrage méthodologique** qui vise à préciser :
 - Les outils méthodologiques (guide d'entretien, plan type du manuel, chronogramme) ;
 - Les parties prenantes à impliquer ;
 - La démarche de collecte et d'analyse des données ;
 - L'équipe mobilisée par le consultant.
- **Un rapport d'étape** présentant :
 - Les résultats de l'analyse documentaire et des consultations de terrain ;
 - L'inventaire des bonnes pratiques de construction et de gestion ;
 - Les enseignements tirés des approches expérimentées par les programmes régionaux.

- **Le rapport global de l'étude incluant un manuel de gestion communautaire des investissements productifs incluant le guide pour l'ingénierie sociale**, accompagné de ses annexes pratiques (modèles de conventions de gestion, canevas de cahiers des charges, etc.).

4. Méthodologie

Le consultant proposera une démarche rigoureuse, participative et adaptée au contexte sahélien, s'appuyant notamment sur les expériences capitalisées par le PRAPS, le PREDIP, le SD3C, et d'autres programmes similaires. La méthodologie devra intégrer les aspects de gouvernance, durabilité économique, inclusion sociale et cohérence institutionnelle.

Les principales phases recommandées sont :

Étape1 – Préparation

- Réunion de démarrage et briefing ;
- Analyse documentaire ;
- Élaboration de la note de cadrage, incluant la méthodologie de ciblage des sites retenus pour des visites ;
- Élaboration du plan détaillé du manuel.

Étape2 – Collecte des données et mission de terrain

- Visites ciblées de sites (marchés, infrastructures réhabilitées ou abandonnées), notamment au Burkina, Mali, Niger, Bénin.
- Entretiens avec les parties prenantes (projets, organisations professionnels, Comité de gestion, services techniques, autorités coutumières etc.);
- Recueil des perceptions des usagers et des non usagers ;
- Identification des facteurs de réussite/échec.

Étape3 – Rédaction des livrables

- Rédaction du manuel provisoire ;
- Atelier de validation multi-acteurs en ligne ;
- Intégration des amendements ;

Étape4 :

- Restitution et validation : à travers notamment des ateliers virtuels.
- Rédaction du manuel final et de ses annexes.

5. Portée de l'étude :

- **De quels investissements productifs s'agit-il ?**
 - Infrastructures Marchandes
 - Infrastructures pastorales et hydrauliques
 - Sites de productions
- **Espace géographique**

- les zones ciblées par le SD3C

6. Durée et calendrier

La mission s'étendra sur une durée maximale de **45 jours calendaires**, idéalement entre novembre et décembre 2025. Cette durée inclue pour le temps de recherche documentaire, les visites et la rédaction et validation du répertoire.

7. Mandat du consultant

Le consultant aura pour mission d'élaborer un **manuel de gestion communautaire** applicable à une diversité d'infrastructures rurales (marchés à bétail, parcs, points d'eau, hangars, magasins, etc.) dans une approche intégrée et durable.

8. Profil du consultant

- Diplôme universitaire (minimum Bac +5) dans une discipline pertinente : Génie rural ; développement rural, zootechnie, aménagement du territoire, pastoralisme, géographie, économie rurale, etc. ;
- Expérience confirmée (minimum 10 ans) dans la gestion de projets de développement rural, notamment dans le secteur agropastoral et les infrastructures économiques ;
- Avoir réalisé ou contribué à la réalisation d'activités qui montrent une bonne connaissance approfondie des dynamiques pastorales sahéliennes (études, publications, conférences de haut niveau, évaluation des projets, ect.)
- Avoir réalisé ou contribué à la réalisation d'activités qui montrent une connaissance avérée des problématiques liées aux infrastructures rurales (études, publications, conférences de haut niveau, évaluation des projets, ect.) ;
- Avoir réalisé ou contribué à la réalisation d'activités qui montrent une connaissance bonne connaissance dans le domaine de la planification participative, la gestion communautaire, les mécanismes de gouvernance locale et la fiscalité locale ;
- Avoir réalisé des missions similaires (rédaction de guides, manuels ou documents normatifs).
- Avoir travaillé ou collaboré avec des organisations sous-régionales et des partenaires techniques et financiers

9. Soumission

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature composé de :

- CV actualisé détaillé,
- attestations de travail
- attestations de bonne fin d'exécution pour les missions de prestations intellectuelles
- copies légalisées des diplômes

à l'adresse ci-dessous au plus tard le **10 novembre à 11H GMT**

- administration.insah@cilss.int

avec copies à

- issa.tankari@cilss.int
- ndiorffou.cisse@cilss.int